



ASSEMBLEE GENERALE Samedi 16 janvier 2016

Clubs présents ou représentés :

CESMA ; ASAP ; ASCEA ; ASSA ; Coqs Rouges ; S.A. Mérignac Sub ; UCB1 ; SACSO ; CAM Plongée ; CESAL ; ASAP ; US Bouscat ; Snecma Plongée ; ASB les Eponges ; Stade Bordelais ASPTT Plongée ; SAG Cestas ; CP Arcachon ; Plongée Passion ; STAB Thalès ; Plongée Club Homard ; AB2C ; Abalone ; Tom Plouf ; Manta Plongée ; L'Océana.

Le quorum atteint, Dominique BAQUIE ouvre l'Assemblée Générale 2016 et présente ses vœux aux présents.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 17 janvier 2015 est adopté à l'unanimité.

ACCUEIL

Dominique BAQUIE remercie les participants pour leur présence.

Elle accueille Monsieur Pierre GOGUET, notre expert comptable, qui présentera le bilan comptable du CODEP 33 pour la saison écoulée.

Elle souligne la présence de Monsieur Mathieu CABAUSSEL, Chargé de Mission du Parc Marin.

Elle remercie de sa présence Bernard LABBE, Président du CIALPC.

Elle évoque la disparition de Jean TOUERY. Les participants observent une minute de silence.

RAPPORT DU PRESIDENT

Dominique BAQUIE veut ici évoquer rapidement les points marquants de l'année écoulée.

- Obtention du label EcoSub :

Pour l'obtention de ce label, 4 critères sur dix doivent être respectés.

Le CODEP 33 a mis en avant les quatre critères suivants, motivés par des actions concrètes :

- N° 10 : formations biologie.
- N° 8 : recensement hippocampes et partenariat avec Océan'Obs.
- N° 9 : poste au conseil de gestion du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon.
- N° 2 : mise en œuvre d'actions éco-responsables.

Et a rajouté deux critères supplémentaires :

- N° 4 : soirées d'information sur les accidents (Dr M. YACHINE)
- N° 3 : réunion de sensibilisation avec Julie TINETTI.

Le label EcoSub est décerné pour une olympiade. Un nouveau dossier de demande devra donc être déposé l'an prochain.

- Salon Nautique d'Arcachon :

Cette manifestation se déroule sur les quais du port de plaisance (sous chapiteaux).

Le stand du CODEP 33 était axé sur la découverte de la faune sous-marine du Bassin d'Arcachon.

Les retombées ne sont pas mesurables en terme de nouveaux adhérents, mais le coût est nul (hormis l'investissement en temps des bénévoles).

- Soirées à thème :

- Une soirée animée par Monsieur Marc MENTEL du GRAMASA, sur les blockhaus du Bassin d'Arcachon.
- Une soirée animée par le Docteur Mehdi YACHINE, sur les accidents de décompression. 60 participants.
- Lors de notre réunion de rentrée, Monsieur Robert SEVERIN a présenté la PSP (Plongée Sportive en Piscine). Il s'agit d'une activité de compétition qui peut aussi constituer une approche ludique de la plongée pour les adhérents ne désirant pas continuer à passer des niveaux.

- Locaux :

Ils sont utilisés de manière intensive. En plus de l'utilisation par les commissions, il est demandé par certaines commissions du CIALPC ;

Les clubs peuvent en demander une mise à leur disposition. Cela est gratuit pour leur assemblée générale. Pour leurs autres réunions (cours ...), il leur est demandé une participation financière aux charges.

- Journées Océan'Obs :

Deux journées d'observation ont été organisées :

En juin : 130 plongeurs, 21 clubs girondins représentés.

En novembre : 183 plongeurs, présence de clubs hors Gironde.

Océan'Obs assure la synthèse des fiches et la diffusion aux organismes scientifiques intéressés.

- Convention avec le CHU :

Concernant la visite du caisson hyperbare, le CHU nous a demandé d'organiser le planning en centralisant les demandes.

Pour l'année 2016, quatre dates seront programmées en janvier, février, mars et avril.

15 personnes maximum par visite.

Les visites pourront être annulées par le CHU en fonction d'utilisation du caisson pour des actions médicales non prévues.

- AG 2017 :

La prochaine Assemblée Générale sera électorale.

Dominique BAQUIE annonce son intention de ne pas se représenter au poste de Présidente du CODEP 33.

Pour assurer une transition sereine, elle annonce cette décision très en avance afin que les personnes intéressées puissent prendre leurs dispositions. C'est bien volontiers qu'elle même et le Comité Directeur restent à leur disposition.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur GOGUET, du Cabinet ECAF, présente nos résultats pour la saison 2014-2015.

Tous les éléments nécessaires lui ont été fournis, et font ressortir une grande stabilité des comptes.

La baisse des subventions dans l'exercice est compensée par une baisse équivalente des charges de fonctionnement.

Au final, le CODEP 33 obtient un résultat positif de 531 € (873 € la saison précédente).

Cela signifie une bonne adaptation à la baisse des ressources. Il est à noter que la baisse des différentes subventions se continuera vraisemblablement durant les saisons à venir.

Structure du bilan (résultats consolidés depuis la création du CODEP 33) : la trésorerie ressort à 64.500 €, la plupart des investissements étant amortis et le CODEP 33 n'ayant pas de dettes (hors dettes courantes).

Le coût des locaux, environ 13.000 € par an charges locatives comprises, est en cohérence avec nos possibilités.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL

Frédéric BERNARD, Trésorier Général, présente le budget prévisionnel en le commentant sur un tableau synthétique .

- Au global, le budget prévisionnel est en augmentation de 3% par rapport à celui de l'année écoulée (+ 5% par rapport au réalisé).

Augmentation justifiée d'une part par une demande exceptionnelle d'achat de la Commission Audiovisuel et d'autre part par des travaux à effectuer, en particulier pour la réparation de la climatisation.

En tout état de cause, nous anticipons une baisse des subventions.

Remarque : les dons aux œuvres (abandon de remboursements) sont recentrés sur une ligne comptable « personnel bénévole ».

Depuis deux ans, nous constatons un tassement du nombre de licenciés en Gironde.

Cette année, baisse de fréquentation des formations à la Commission Technique, pas compensée totalement par l'augmentation du nombre de formations des autres commissions.

- Remarque destinée aux clubs :

Lors de la délivrance d'une primo licence, une case est à cocher pour en obtenir la gratuité.

Les clubs faisant une demande de subvention CNDS peuvent, bien que cela ne soit pas mentionné, nous faire parvenir un double de leur dossier. Cela permettra de mieux les défendre lorsque les institutionnels sollicitent notre avis.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

PRESENTATION DU CONSEIL DE GESTION DU PARC NATUREL MARIN

Présentation de Christine BERTRAND :

Le Conseil de Gestion :

Il compte 56 membres. Il a été composé de telle sorte qu'aucun groupe n'ait de prévalence par rapport à un autre.

Il groupe des représentants :

- des collectivités
- de l'état
- des gestionnaires d'espace protégé
- des usagers de loisir en mer
- des associations de protection de l'environnement
- ainsi que des personnalités qualifiées.

Missions :

- Ecrire le plan de gestion et le plan annuel d'action
- Aide technique et financière du PNM
- Avis sur les activités soumises à autorisation
- Avis sur le schéma de mise en valeur de la mer (SMVM)
- Elaborer le rapport annuel

Catégorie 3 :

- Les sports sous-marins sont représentés dans la catégorie 3 : loisirs en mer.
- Cette catégorie regroupe :
- Pêche loisir en mer (embarquée, au filet, à pied, hors professionnels)
- Voile (loisir, régates, école, planche à voile, voile traditionnelle)
- Sports de glisse (kite surf, bodyboard paddle, canoë-kayak, aviron)
- Sports subaquatiques
- Motonautisme (bateau à moteur, jet ski, pneumatiques)
- Chasse marine (à la tonne, à la passée, à pied, pantes à l'alouette, tourterelle)

Buts :

- Améliorer la connaissance et la dynamique
- Préserver et restaurer la biodiversité
- Garantir le bon fonctionnement écologique
- Promouvoir les filières professionnelles
- Promouvoir la pratique respectueuse du milieu marin
- Contribuer à la mise en valeur des patrimoines naturels, culturels et paysagers marins
- Responsabiliser l'ensemble de la population (sensibilisation aux impacts de l'utilisateur)

Sciences participatives :

Il s'agit de programme d'étude et de recherche associant les scientifiques à une population citoyenne d'amateurs bénévoles plus ou moins éclairés. Les bénévoles assurent la collecte de données sur un thème précis en respectant un protocole.

Tous sont gagnants :

- le scientifique dispose d'un gros volume de données
- l'état sensibilise le grand public
- les citoyens s'approprient un projet en partageant réflexion et résultat.

Océan'Obs rassemble et traite les informations. Une convention est passée avec le CODEP 33.

Présentation de Mathieu CABAUSSEL :

Le Parc Naturel Marin entre dans la catégorie des Aires Marines Protégées. L'espace est délimité en mer, pour la conservation de la nature à long terme.

Cet outil de gestion intégré de l'espace maritime a pour but d'en assurer la connaissance, la protection et le développement durable.

Il est défini par son périmètre, et ses orientations de gestion mises en œuvre par son Conseil de Gestion.

Le projet de territoire s'étend sur 15 ans.

Des avis simples ou conformes seront émis sur toute activité ayant un impact sur le domaine maritime.

Le plan de gestion et sa mise en œuvre seront gérés de manière partenariale. Six commissions seront mises en place (actuellement 4 ont été créées). Il s'agit d'apporter des réponses cohérentes et adaptées aux particularités du Bassin d'Arcachon.

La première session des commissions a débuté actuellement, avec mise en place de groupes de travail.

Question : Le Bassin connaît une augmentation de sa population et l'espace urbain s'étend et se densifie. Que peut faire le PNM ? La politique de construction urbaine se situe à la frontière de compétence du Parc Marin.

Question : Où se situent les plongeurs dans cette carte ? Positionnez vous là où vous vous sentez à l'aise. Le plongeur peut-être très présent dans l'aspect « richesses naturelles ».

Question : Dans la nouvelle gestion de l'activité des usagers, quelles seront les implications dans l'activité de plongée ?

Il est prévu de conserver les sites existants et d'envisager des aménagements spécifiques.

Question : Est-il prévu l'implantation de récifs artificiels ? Pas actuellement, mais si un projet est déposé, il fera l'objet d'une étude.

Question : Quel pouvoir par rapport aux chantiers d'ensablement des plages ? Le PMN n'a pas actuellement à se prononcer à ce sujet.

RAPPORT DE LA COMMISSION APNÉE

Le Président de la Commission Apnée, Jean-Philippe SANGRIGOLI présente son rapport.

En préliminaire, il informe avoir été obligé de modifier au tout dernier moment la date de l'AG de l'Apnée. Certains clubs n'ont pas été prévenus et il le regrette.

Saison 2014-2015 :

- Formation optionnelle : 13 candidats, 4 cours théoriques et 2 cours pratiques.
 - RIFAA : finalisation (modules 1, 2, 3). 10 participants.
 - Trophée Bord'Eau, 2^{ème} édition : A eu lieu le 29 novembre 2015, piscine du Grand Parc.
- Merci aux nombreux sponsors et bénévoles.

Présence de 2 champions du monde et d'une championne de France.
Deux records de France ont été battus, mais ils n'ont pas pu être homologués, le contrôle antidopage n'ayant pas été mis en place.

Saison 2015-2016 :

- Stage d'apnée d'une journée
- Stage monopalme
- Stage apnée statique
- Organisation de la compétition Bord'Eau.

Question : La Commission Départementale peut-elle mettre en place une formation initiateurs ? C'est du domaine de la Commission Régionale.

Question : Sera-t-il organisé des activités à la fosse de plongée ? Cela sera étudié par la prochaine équipe, en 2017.

RAPPORT DE LA COMMISSION AUDIOVISUELLE

Le Président de la Commission Audiovisuelle, Christophe LAMOULIE, présente son rapport.

Saison 2014 – 2015 :

- Formation de 4 N1 photo.
- 1 nouveau formateur photo.
- 1 week-end à Hendaye, avec le CIALPC.
- Sortie sur le Roche Velaine en octobre 2015.
- Compétitions :
 - * Participation de Photographes girondins au Trophée Agria à Hendaye. Sébastien COUPELOT termine 1^{er}.
 - * Rencontres Photo d'Arcachon en septembre. 21 compétiteurs. Sébastien COUPELOT termine 1^{er}.

Saison 2015 – 2016 :

Trophée Bord'Eau : reportage photo sur les apnéistes en compétition.
Formation photo N1 : Une séance par semaine sur 5 semaines.
Adhésion « photo passion », 1 fois par mois sur des thèmes prédéfinis.
Formation au logiciel Lightroom.
Page Face book consultable.
Contact : audiovisuelle@plongee-gironde.org

RAPPORT DE LA COMMISSION BIOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

La Présidente de la Commission Biologie, Anne FAYOUX, présente son rapport.

Saison 2014 – 2015 :

- Formations :
 - * Bio 1 : 16 brevets délivrés 16 h de théorie et 4 plongées.
 - * Bio 2 : 10 brevets délivrés 25 h de théorie et 4 plongées.
 - * FB1 : 6 brevets délivrés
- 2 visites d'estran
- Ecole multisports sous-marins
- Compétence « respect de l'environnement subaquatique » lors de cours N4.
- 6 animations bio dans les clubs
- Expositions :
 - * Hippocampes
 - * Fête de la science (600 visiteurs)
- Actions développement durable (avec Julie TINETTI)
- Actions science participative (avec Christophe HEURTAUX)

Saison 2015 – 2016 :

- Formations :
 - * Bio 1 : 12 diplômés
 - * Bio 2 : 12 soirées programmées à partir de début mars.
 - * FB1 : 2 participants.
 - * 8 février 20 h : formation à l'enseignement de la compétence « connaissance et respect de l'environnement » par un FB3.
- Stages découvertes :
4 visites d'estran : Cap-Ferret ; l'Herbe ; Cordouan ; la Hume.
- Océan'Obs :
Convention signée avec le CODEP 33.
Observatoire participatif de la biodiversité marine (réseau « sentinelles de la mer »).
En 2015 : plus de 500 h d'observations cumulées.
Intervention dans les clubs pour former les plongeurs sentinelles.
19 mars 2016 : journée de formation dans les locaux du CODEP 33.
En juin 2016 : journée exceptionnelle de recensement.
- La Commission Bio reste à disposition pour assurer des interventions ponctuelles dans les clubs de Gironde.

Parc Descartes – avenue Descartes - 33370 ARTIGUES

☎ : 05 56 96 67 52

plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

COMMISSION NAGE AVEC PALMES

Le Président de la Commission Nage Avec Palmes, Patrick MAZE présente son rapport.

Saison 2014 - 2015 :

Il existe une offre diversifiée et pérenne de compétitions en piscine.

La plupart des compétitions en milieu naturel ont pu être reconduites en 2014-2015.

Temps fort : le Challenge des deux Rives, support de la coupe départementale des clubs en longue distance.

Saison 2015-2016 :

- Formation :

Une formation d'initiateurs aura lieu les 6 et 7 février, et le 7 mars 2016.

Formation prévue aux fonctions de juge et chronométrateur.

Formation aux outils informatiques de la Fédération, s'adressant aux organisateurs.

- Calendrier 2015-2016 :

Les rencontres habituelles en piscine et en milieu naturel sont reconduites.

RAPPORT DE LA COMMISSION HOCKEY SUBAQUATIQUE

Le Président de la Commission Hockey Subaquatique, Laurent GUILLOU présente son rapport.

Saison 2014 - 2015 :

Trois club en Gironde pratiquent le hockey subaquatique (Pessac, Eysines et Talence).

Seul le club de Pessac est présent en compétition.

- Formations :

* 6 diplômés de RIFAHS

* 6 brevets d'initiateur

* 1 MEF1

* 5 arbitres nationaux 1

* 1 arbitre national 2.

- Animations :

* Salon « Vivons Sport »

* Ticket sport

* Nuit de l'Eau

* CAP 33

* EMSSM

- Bilan sportif :

5 équipes du département engagées dans les compétitions.

Au national, Pessac benjamins Champions de France, Pessac minimes Champions de France.

A l'international : girondins sélectionnés en équipe de France : 1 joueuse en U19F, 2 joueurs en U19H.

Saison 2014 - 2015 :

- Formations programmées: RIFAHS ; initiateurs.

- Animations et promotion : les actions de la saison précédente sont reconduites.

La Commission Hockey Subaquatique est disponible pour organiser des démonstrations et une initiation dans les clubs en faisant la demande.

Au plan sportif :

Le but est de conserver les bons classements et de progresser dans les autres.

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Le Président de la Commission Technique, Michel DEMANGE, présente son rapport.

Saison 2014-2015 :

-Formations :

* N4 : 37 stagiaires, 33 présents à l'examen de théorie dissociée. A l'examen, 38 candidats, 37 reçus.

2 week-ends de pratique organisée à la BFH.

- Initiateurs : 36 stagiaires répartis sur deux stages initiaux.

Examens :	session 1	12 candidats	7 reçus
	session 2	15 candidats	15 reçus.

- MF1 : 17 stagiaires.

- T.I.V : 2 sessions, 39 TIV formés.

- Secourisme : 28 RIFAP / PSC1 délivrés.

Saison 2015 - 2016 :

Toutes les formations sont reconduites.

- N4 : moins d'inscrits qu'à l'habitude. 22 stagiaires.

1 week-end sera organisé à la BFH.

- Initiateurs : les 2 stages initiaux ont regroupé 34 stagiaires et 6 MF1 en formation TSI.

- MF1 : 7 inscrits. Peu de cours en soirées, mais organisation de week-ends bloqués.

- TIV : formation de novembre, 11 participants.

Session les 16 et 23 avril.

Les macarons TIV seront distribués juste après l'AG aux représentants de clubs.

- Secourisme :

10 stagiaires en novembre. Une session programmée en février.

- Informations diverses :

* PADI a supprimé la passerelle FFESSM ⇨ PADI. La fédération conserve la passerelle PADI ⇨ FFESSM.

* RSE : suite à un accident mortel, il a été décidé au 1^{er} juillet 2015 la neutralisation de cette épreuve aux examens de N4 et de MF2. La CTN se réunit aujourd'hui même, et une décision définitive sera prise prochainement par le Comité Directeur National.

- TIV :

* Le nouveau bordereau proposé aux clubs est présenté par Jean-Marc BATOLUCCI. L'usage n'en est pas obligatoire, mais fortement recommandé. Il permet de limiter les causes d'erreurs de saisie, uniformise la présentation du document, facilite le contrôle des données.

Enfin, si pour la saison en cours l'envoi vers le CODEP se fera uniquement en version papier, à terme nous souhaiterions rendre possible la transmission des données par internet.

* Roland DEBRAY ayant été interrogé cette saison sur la question de l'huilage ou non de l'intérieur des bouteilles, il précise que cette option est au choix de chacun. La tendance actuelle est à l'abandon de l'huilage intérieur. A titre strictement personnel, Roland DEBRAY préconise un huilage léger, si possible par pulvérisation.

CONCLUSION

Dominique BAQUIE propose à Bernard LABBE, Président du CIALPC, d'apporter la conclusion à notre Assemblée Générale.

Bernard LABBE note, au vu de cette AG, la vitalité du CODEP 33.

Il rappelle que, contrairement à la tendance nationale, le nombre de licenciés dans notre région est en augmentation.

Il informe que, à la Base d'Hendaye, le Jean BELLAN va être doté d'un moteur neuf plus puissant.

Il précise que l'opération sur les primo-licenciés permettra d'obtenir une licence gratuite de mi-mai à début septembre 2016, licence valable jusqu'en décembre 2017.

Enfin, Bernard LABBE nous invite à être optimistes quant à l'avenir de la plongée dans notre région.

Dominique BAQUIE déclare levée l'Assemblée Générale 2015.

Daniel MENARD
Secrétaire de Séance

Dominique BAQUIE
Présidente